Salle du Globe,

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude,

Près du Vieux Bemin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre et qu'il y aura BAL MASQUÉ durant ce jour jusqu'à la fin de la saison des divertissements.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures ayant trait au public.

Il y aura un bal orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contre-danses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Également, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Un officier de police désigné par le Recorder, maintiendra le bon ordre durant le bal.

Les gens d'armes seront strictement défendus.

S. VIDECA, Propriétaire.

A WHITLOCK, Directeur. 12 oct 1/2

J. FAIVRE,

Facteur de Pianos, brevété à Paris, pour le système en fer.

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Fidèle*, *Corbès deux-sœurs*, système en fer, complet, tout l'usage en déjà apprécié.

Le public de cette circonstance pour rappeler au public qu'il a toujours en main des *Pianos Pleyelas* et d'autres de Pleyel et Erard, qu'il vendra à des prix plus réduits.

Le dépôt de toutes pièces, que l'accroissement de sa clientèle augmentant chaque jour, il se trouve obligé de changer de local plus vaste, et qu'à partir du 1er octobre prochain, il transportera son magasin au numéro 86, *rue Royale*, entre Bienville et [illegible] 11oct

BIÈRE DOUCE—50 barils bouteilles pointus extra fin, [illegible] pointus, moyenne grandeur, [illegible] bouteilles.

[illegible] extra fine, régulière, [illegible] pour vin.

[illegible] ordinaires, [illegible]

[illegible] 12 bouteilles, [illegible]

[illegible] pour jambonneaux à conserve, [illegible] à champagnes.

[illegible] pour phosphoriques, à vendre par P. CUSACHS,

[illegible] rue Conde et St Philippe.

SEL SODA 10 boucaults, à vendre par P. CUSACHS,

[illegible] Rue Conde et St Philippe.

A VENDRE par nouvagne, en déchargement du navire Fidèle venant de Bordeaux, [illegible] en rouge, 110 demi barriques vin [illegible] 100 caisses vin rouge, 75 caisses vin blanc.

G. M. LUCAS,

[illegible] 30, Bienville.

A VENDRE par nouvagne, en déchargement du navire Fidèle venant de Marseille, [illegible] rouge Bégasse,

[illegible] 12 bouteilles, 24 Pagnol, [illegible] 24 demi bouteilles do,

G. M. LUCAS

[illegible] 30, Bienville.

UNE [illegible] cette française, régie, [illegible] do non regie.

A vendre par CHASSAIGNOL & BOULENGER,

[illegible] Encog. Conrtes et Conti.

[illegible] Encoignure de la rue Conde et la rue [illegible] Bienville.

[illegible] 100 barriques vin [illegible] 20 do vin blanc,

[illegible] 100 caisses vin rouge, 50 do vin blanc,

[illegible] DOMINIQUE LANATA,

[illegible] No 9 et 10, rue Jefferson.

[illegible] du brick Fornaz, capt. Wilson de Marseille, en nouvagne offre à vendre, [illegible] Bienville.

[illegible] 100 bouteilles vides chaque [illegible] à marachino,

[illegible] 50 do apres, [illegible] Moscat, 25 d'anisette, [illegible] marachino de Zara

DOMINIQUE LANATA

[illegible] No 9 et 10 rue Jefferson.

SAUCISSONS DE LYON—5 barils, en débarquement du navire Charlemagne, venant du Havre, [illegible] NI MAUVERNIER,

[illegible] 147 rue Royale

EN nouvagne du navire Claiborne, de Bordeaux, à vendre par Numa Lacoste, 147, rue [illegible]

[illegible] 20 caisses cognac Chauvet & fils, [illegible] 12 caisses cerises à l'eau de vie, [illegible] 12 paniers anisette, [illegible] 12 [illegible] 12 [illegible] 12